

VILLE D'AVRILLE -

**Conseil Municipal du 2 juin 2022**

**Délibération : DEL 2022 049**

**Objet : Budget supplémentaire 2022 - Budget annexe Réserves Foncières**

L'an deux mille vingt deux, le deux juin, à 19h00 le conseil municipal de la commune d'Avrillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Maire, en session ordinaire après avoir été convoqué le 24 mai 2022 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Jean HALLIGON, Mme Magali BERGUE, M. Hervé PINON, M. Patrice LUCAS, Mme Séverine CROS, M. Marc DE SINGLY, Mme Mangala RAULT, M. Philippe POIROUX, Mme Guylène LEBOEUF, M. Michel VERGER, Mme Hind RAFFENEAU, M. Laurent VIAUD, Mme Mélanie BOURSIN, M. Alain DELETRE, M. Michel FOUCAULT, Mme Céline TROCHUT, M. Louis FOGANG, M. Jean-Claude COSSERON, Mme Régine LE MONNIER, Mme Alix DE VERNEUIL, Mme Céline GUETTIER, M. Augustin VANBREMEERSCH, M. Florian SANTINHO, Mme Annie RAT, M. François VARLIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY

Etai(en)t absent(e)(s) :

Mme Danièle CHEVROTIN

Pouvoir(s) :

Mme Agnès GALLARD donne pouvoir à M. Jean HALLIGON  
Mme Maud LE HO donne pouvoir à M. Hervé PINON  
Mme Sophie BAILLIF-APPLINCOURT donne pouvoir à Mme Magali BERGUE  
M. Philippe BOLO donne pouvoir à Mme Céline GUETTIER  
Mme Catherine CESBRON donne pouvoir à Mme Alix DE VERNEUIL

M. François VARLIN, est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

---

**M. Philippe POIROUX expose :**

Le budget supplémentaire de l'exercice 2022 permet d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2022 et d'effectuer la reprise des résultats de clôture au 31 décembre 2021.

Je vous propose de retrouver sur le tableau joint les écritures concernées.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,  
Vu la délibération du conseil municipal du 16 décembre 2021 approuvant le budget primitif 2022.

- **ADOPTÉ** le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 du budget annexe Réserves Foncières :
  - qui s'équilibre à 0,00 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement
  - qui s'équilibre à 1 983 050,00 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement
- **AUTORISE** les ajustements de crédits exposés en annexe jointe.

Adopté

9 Abstention(s)

Pour extrait certifié conforme  
Avrillé, le 2 juin 2022  
Mme le Maire



## BUDGET ANNEXE RESERVES FONCIERES

## FONCTIONNEMENT

chapitre		impu- tation		Dépenses		Recettes		chapitre		impu- tation			
				<i>Total opérations de transfert</i>		0,00 €		<i>Total opérations de transfert</i>				0,00 €	
				<i>Total opérations d'ordre</i>		0,00 €		<i>Total opérations d'ordre</i>				0,00 €	
				RESULTATS REPORTEES		0,00 €		RESULTATS REPORTEES				0,00 €	
011	617	Frais d'étude			11 000,00 €								
				Besoins nouveaux		11 000,00 €		Besoins nouveaux				0,00 €	
				TOTAL		11 000,00 €		TOTAL				0,00 €	
023	Virement à la section d'investissement				-11 000,00 €								
				Total dépenses de fonctionnement		0,00 €		Total recettes de fonctionnement				0,00 €	
						0,00 €							

## INVESTISSEMENT

Chapitre		impu- tation		Dépenses		Recettes		chapitre		impu- tation			
				<i>Total opérations de transfert</i>		0,00 €		<i>Total opérations de transfert</i>				0,00 €	
				<i>Total opérations d'ordre</i>		0,00 €		<i>Total opérations d'ordre</i>				0,00 €	
001	001	Déficit investissement 2021 reporté			2 072 181,37 €								
				RESULTATS REPORTEES		2 072 181,37 €		RESULTATS REPORTEES				0,00 €	
				Restes à réaliser 2021		0,00 €		Restes à réaliser 2021				1 994 050,00 €	
				RESTES A REALISER REPORTEES		0,00 €		RESTES A REALISER REPORTEES				1 994 050,00 €	
				ECRITURES DE REPRISE DE RESULTATS		2 072 181,37 €		ECRITURES DE REPRISE DE RESULTATS				1 994 050,00 €	
21	2138	Acquisitions foncières			-89 131,37 €								
				Besoins nouveaux		-89 131,37 €		Besoins nouveaux				0,00 €	
				TOTAL		1 983 050,00 €		TOTAL				1 994 050,00 €	
								Virement de la section de fonctionnement				-11 000,00 € 021	
				Total dépenses d'investissement		1 983 050,00 €		Total recettes d'investissement				1 983 050,00 €	
				DIFFERENCE Recettes - Dépenses		0,00 €							